



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

Tremplin vers la vie active en SPVL Lycée André MALRAUX - Montataire

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : INSERTION PROFESSIONNELLE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO2_14
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : N-1/N+1 – Sécurisation de l'entrée dans la vie active
Objectifs initiaux : Aider les élèves de terminale Bac Pro à s'intégrer plus facilement dans la vie active en les outillant, en les dotant de moyens supplémentaires.
Public(s) bénéficiaire : Elèves de terminale BCP Services de Proximité et Vie Locale Promotion 2012 : 23 Promotion 2013 : 11
Descriptif du projet : Mesurer et Améliorer les taux d'accès à l'emploi après le BCP, Sécuriser le passage entre la préparation du diplôme et l'entrée dans la vie active
Territoire(s) d'expérimentation : Lycée professionnel en Zone d'Education Prioritaire Etablissement Eclair Zone Urbaine Sensible, Quartier Espoir Banlieue
Valeur ajoutée du projet : <ul style="list-style-type: none">• Réalité de l'accompagnement personnalisé des élèves• Formalisation et valorisation d'actions déjà menées• Développement et planification méthodique d'actions innovantes• Extension d'un réseau de partenaires• Identification des actions transférables à d'autres filières.
Partenaires opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : collectivités, associations, pôle emploi, mission locale, CIO, entreprises. (2) Partenaires effectifs du projet : tous sauf entreprises en tant que telles car peu concernées par le secteur d'activité SPVL mais des associations et réseaux d'entreprises ont participé au projet.
Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : FEJ (2) Partenaires effectifs du projet : FEJ (3) DEGESCO pour l'octroi d'HSE aux enseignants impliqués A noter, de nombreuses interventions bénévoles
Durée de l'expérimentation : (1) Date de démarrage : Novembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 20 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de l'établissement : Lycée professionnel André MALRAUX Académie : Amiens Ville : Montataire
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : CEREQ

PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION



Sommaire

Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.

Introduction	page 5
I. Rappel des objectifs du projet.....	page 6
II. Public bénéficiaire du projet	page 7
A. Analyse quantitative	
B. Analyse qualitative	
1. Public initialement visé	
2. Bénéficiaires directs	
3. Bénéficiaires indirects	
III. Déroulement du projet	page 9
A. Actions mises en œuvre	
B. Partenariats	
C. Pilotage	
IV. Résultats du projet.....	page 13
A. Enseignements	
B. Facteurs de réussite	
C. Difficultés rencontrées	
D. Poursuite du projet	
E. Transférabilité du dispositif	
Conclusion	page 15

Introduction :

Le lycée André Malraux a ouvert en 1990 et reste marqué par une forte volonté démocratique de développer dans un quartier défavorisé l'accès aux études et à la formation professionnelle. Il se compose d'un lycée général et technologique et d'un lycée professionnel, soit un effectif d'environ 1200 élèves au total. Le lycée professionnel offre une formation de CAP Employé de Vente Spécialisé, les Bac Pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) et SPVL (Service de Proximité et Vie Locale), ainsi qu'un important secteur tertiaire, rénové depuis 2008 avec 5 filières de Bac Pro en 3 ans : Gestion-Administration qui remplace Secrétariat et Comptabilité, ainsi que les spécialités du secteur de la distribution : ARCU (Accueil-Relation aux clients et usagers), Vente, Commerce.

Au fil des années, le LGT et le LP ont reçu différents labels : ZEP, Eclair, Ambition réussite lycée des métiers, école-entreprise, site d'excellence pour l'ouverture internationale, école associée de l'UNESCO. Ces labels imposent et reconnaissent un très fort investissement humain et des pratiques innovantes exigeantes.

Les équipes éducatives sont en recherche constante de pratiques favorables à la réussite des élèves : accompagnement, ouverture culturelle, valorisation et responsabilisation des élèves. L'expérimentation « N-1/N+1, Sécurisation de l'entrée dans la vie active » s'inscrivait parfaitement dans cette politique, avec l'avantage de concerner une filière plutôt en déficit d'image.

En effet l'expérimentation s'est adressée à la filière « Services de Proximité et Vie Locale », le projet s'est donc porté sur la classe de terminale Bac Pro SPVL. Cette année 2013, nous avons intégré également une classe de première Bac Pro Secrétariat.

Le Bac Pro SPVL est peu connu et comprend 4 options différentes. Au sein de notre établissement, ce sont les options A1 = activités de soutien et aide à l'intégration et G2 = gestion du patrimoine locatif qui sont enseignées. Cette filière n'a été que récemment rénovée et les élèves concernés par l'expérimentation étaient encore sur un parcours de 4 ans : BEP puis Bac Pro en deux ans.

Les élèves de terminale Bac Pro SPVL des années 2011-2012 et 2012-2013 sont issus du BEP CSS « Carrières Sanitaires et Sociales ». La plupart d'entre eux (d'entre elles pourrait-on dire puisque ce sont essentiellement des jeunes filles) ont choisi ce baccalauréat par défaut, n'ayant pu intégrer les formations du secteur de la santé, que ce soit par voie de concours ou de sélection. Un gros travail de motivation pour cette filière et de prise de conscience des possibilités d'insertion professionnelle sont donc à travailler par les équipes éducatives.

I. Rappel des objectifs du projet :

A/ Objectifs généraux du projet :

- 1- Mesurer et améliorer les taux d'accès à l'emploi après le BCP SPVL :**
 - Assurer un lien entre les promotions
 - Elaborer des indicateurs et mobiliser élèves, enseignants et partenaires pour les faire évoluer
- 2- Sécuriser le passage entre la préparation du diplôme et l'entrée dans la vie active :**
 - Articuler formation professionnelle et insertion professionnelle
 - Assurer un suivi personnalisé des élèves depuis l'entrée en terminale jusqu'à un an après l'obtention du diplôme
- 3- Inscrire l'objectif 2 comme élément constitutif de la formation professionnelle :**
 - Formaliser le dispositif et en faire un thème d'étude
 - Analyser et professionnaliser l'expérimentation en identifiant les compétences transférables développées

B/ Objectifs opérationnels du projet :

- Actions en faveur des jeunes en terminale (année N-1)

Actions visant l'objectif 1 :

- Contacts avec les élèves de la promotion précédente : enquête sur leur devenir personnel et professionnel
- Participation des élèves actuels à la remise des diplômes
- Constitution d'une base de données et d'un site interactif
- Communication interne et externe sur le projet

Actions visant l'objectif 2 :

- Liens entre la section SPVL et le milieu professionnel : interventions en classe de professionnels du secteur d'activité, visite d'entreprises, institutions et associations, participation aux forums « Jeunes de l'Economie sociale et solidaire » et « Carrières des 3 fonctions publiques », présentation de la filière SPVL par les élèves eux-mêmes à des chefs d'entreprise et acteurs associatifs, innovation dans les procédures de « négociation des objectifs du stage »
- Connaissance du tissu économique et associatif, repérage des niches d'emplois : intervention des collectivités locales pour la connaissance du territoire et du bassin d'emplois, intervention de DRH (Auchan, SNCF) sur les métiers annexes liés aux problématiques sociales dans les grandes entreprises, intervention de Pôle emploi et de la mission locale pour les stratégies de recherche d'emploi
- Accompagnement des élèves dans leur changement de statut : mise en place d'un tutorat concerté (1 enseignant / 2 professionnels / 5 élèves avec des rencontres mensuelles, développement des compétences sociales, encouragement au repérage des lieux de stage et d'emploi, encouragement à la mobilité, formation à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, ...), connaissance de soi et mise en valeur de son potentiel, mise en place d'ateliers d'aide à l'entrée dans la vie active (aspects de gestion personnelle financière et sociale, santé, logement, mobilité...)

Actions visant l'objectif 3 :

- Constitution d'un « carnet de bord » du projet
- Affectation de 4 élèves en PFMP sur 2 structures associatives d'insertion pour suivre et formaliser le projet, dans le cadre d'une convention de partenariat

➤ Actions en faveur des jeunes après le bac (année N+1)

Actions en faveur des jeunes bacheliers en recherche d'emploi :

- Poursuite du tutorat mis en place en N-1
- Accompagnement sur des forums « premier emploi » avec speed dating
- Bilan de compétences avec le CIO de Creil
- Invitation et intégration des jeunes bacheliers dans le programme d'actions spécifiques menées en terminale (visite d'entreprises, accueil de professionnels, ateliers...)
- Inscription à la « Job Académie » de face ou séminaire « Ryla » du Rotary-club

Actions en faveur des jeunes ayant trouvé un emploi :

- Poursuite du tutorat mis en place en N+1, maintien des rencontres mensuelles
- Bilan personnalisé de l'entrée dans la vie active : adaptation à l'emploi, analyse des compétences mises en jeu, évaluation des besoins en formation, perspectives professionnelles
- Retour sur la formation (feed-back)
- Invitation à apporter son témoignage lors des actions menées en terminale
- Invitation à parrainer des élèves de terminale « Cordées de l'emploi »

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative (voir annexe 1)

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

L'expérimentation a concerné initialement la classe de terminale SPVL :

Session 2012 : effectif de 25 élèves (2 démissions)

Session 2013 : effectif de 13 élèves (2 démissions)

Public essentiellement féminin, en déficit de motivation

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Les jeunes directement concernés par cette expérimentation ont été, conformément au projet, les élèves de la filière SPVL (niveau terminale et année suivante).

Une classe de première Bac Pro Secrétariat s'est inscrite dans l'expérimentation, cette année scolaire 2012/2013 pour la partie « estime de soi, coaching ».

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

La réalisation de cette expérimentation au sein de notre établissement a permis une meilleure connaissance de la filière SPVL par toute la communauté éducative. D'autres équipes ont manifesté leur intérêt et envie de faire avec d'autres filières.

L'impact sur les enseignants a été important, tant en termes de contenu d'enseignement qu'en termes de pratiques pédagogiques : les partenaires sollicités ont pu donner du sens concret et pratique aux savoirs enseignés et ont fait preuve d'un mode de communication efficace avec les élèves, en rupture avec des pratiques instaurant un rapport frontal entre élèves et enseignants.

Les professionnels sollicités ont tous répondu présents et ont parfaitement compris les enjeux d'un tel projet. Les parents n'ont participé que lors de la remise des diplômes.

III. Déroulement du projet.

A. Actions mises en œuvre

➤ Actions en faveur des jeunes en terminale (année N-1)

➤ **Liens entre la section SPVL et le milieu professionnel :**

Tout au long de cette expérimentation, les partenaires/professionnels ont joué un rôle essentiel et indispensable à la réussite du projet.

Les professionnels du secteur d'activité SPVL (Cim's, Réseau Coup de main, Interm'aide, Femmes sans frontières) sont intervenus dans la classe dès que nous les avons sollicités et sans aucune contrepartie financière. Ils sont venus présenter leurs activités et les débouchés en termes d'emploi pour les élèves de la filière. Ils accueillent et continueront d'accueillir nos élèves lors de leur PFMP.

La participation à différents forums (Jeunes de l'Economie sociale et solidaire, Forum des 3 fonctions publiques, Colloque de la Médiation sociale) a permis aux élèves de prendre des contacts. L'an passé les élèves ont été totalement encadrés pour participer à ces forums. Cette année, ceux-ci se déroulant lors des PFMP, il a été demandé aux élèves d'y participer en totale autonomie. La plupart ont joué le jeu.

➤ **Connaissance du tissu économique et associatif, repérage de niches d'emplois :**

Une représentante de la Communauté d'agglomération Creilloise est venue présenter cette collectivité et les différents emplois proposés par celle-ci. Les élèves ainsi que l'enseignante encadrante ont pu faire le rapprochement avec certains points évoqués lors des cours.

Une intervention de Pôle Emploi était prévue et a bénéficié à une autre classe de terminale car nous n'avons pas réussi à concilier les calendriers de chacun. Par contre la mission locale est de nouveau venue présenter ses missions. Il a été décidé de mettre en place un calendrier d'intervention de ces 2 structures, l'an prochain pour toutes les classes terminales.

➤ **Accompagnement des élèves dans leur changement de statut :**

Pour cette mission, nous avons reçu un appui très efficace du cabinet de coaching, Coach and Co de Chantilly.

Des interventions mensuelles ont eu lieu dans notre établissement devant le groupe classe, en présence des enseignants. Les élèves se sont déplacés également au siège de Coach and Co. Les élèves ont été pris en charge par des conseillers en insertion professionnelle, le tout chapeauté par la responsable du cabinet qui est la référente principale. Les élèves ont travaillé la rédaction de leur passeport professionnel (mise en avant de l'ensemble des compétences acquises lors de la formation et lors des PFMP)

Les associations FACE et AJE sont venues en appui du cabinet et ont travaillé plus particulièrement le point « Formation à la recherche d'emploi » (CV, Lettre de motivation, entretien d'embauche...).

Un atelier de préparation aux concours a été mis en place cette année par un professeur de l'équipe pédagogique pour répondre aux besoins de certains élèves qui désiraient passer différents concours (aide-soignante, préparatrice en pharmacie...)

➤ Actions en faveur des jeunes après le bac (année N+1)

Les objectifs initialement annoncés n'ont malheureusement pas été tous atteints de façon satisfaisante mais sans doute faut-il en analyser les causes pour envisager des actions plus efficaces.

Parmi les difficultés rencontrées, il y a principalement le maintien du contact avec ces élèves sortants.

- **Envoi d'une enquête** : une classe de première distribution a spécialement conçu un questionnaire à l'attention des N+1. Très peu ont pris le temps d'y répondre et de nous le renvoyer (bien que l'on ait joint une enveloppe retour) et le peu de questionnaires revenus étaient incomplets et peu exploitables. Nous avons certainement commis l'erreur de l'envoyer trop tôt dans l'année N+1 et l'incertitude dans laquelle se trouvent les jeunes quelques semaines après l'obtention du diplôme n'était pas favorable au retour effectif des réponses. De plus, ce mode de communication par courrier postal n'est plus une pratique courante pour cette génération
- **Poursuite du tutorat mis en place en N-1** : Le cabinet Coach and Co qui devait poursuivre le tutorat mis en place en N-1, s'est heurté à des obstacles regrettables : certains élèves ayant changé de coordonnées sont devenus injoignables, d'autres ont souhaité « tourner la page » des années lycée et ont signalé ne pas avoir besoin d'accompagnement.

Il est à noter qu'une grande majorité de nos élèves de terminale ont choisi la poursuite d'études mais, de ce que nous en savons par expérience, nombre d'entre eux se heurtent à de réelles difficultés et leur première année d'études supérieures s'avère un leurre ; c'est alors qu'ils auraient besoin d'accompagnement, soit pour accéder à une réelle réussite d'études, soit pour valoriser leurs compétences dans une perspective d'insertion professionnelle.

Malgré tout, nous avons eu l'occasion de les revoir en grand nombre lors des cérémonies de remise des diplômes. Nous avons fait de cet événement un temps particulier de rencontres et d'échanges entre les N+1, les N-1, l'équipe pédagogique qui les a accompagnés et les professionnels qui les ont accueillis lors des PFMP.

Lors de la venue du CEREQ, quelques élèves ont également accepté de revenir nous parler de leur parcours actuel.

➤ Actions plus généralistes concernant les N-1 comme les N+1 :

- **Constitution d'une base de données** (entreprises du secteur SPVL) : des élèves de la filière administrative sont venus effectuer leur PFMP au sein du bureau des stages et ont constitué une base spécifique aux SPVL. Base qui est donnée aux élèves entrants dans la filière SPVL et qui sera prochainement intégrée au site de la classe de SPVL.
- **Création d'un site interactif** à l'initiative d'un professeur de l'équipe pédagogique : ce site permettra de garder le contact avec les élèves. Il comporte un forum de discussion, des bases d'échanges de données et un agenda en ligne.

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Communauté d'Agglomération Creilloise	Collectivité territoriale	Opérationnel	nouveau	intervenant
Pôle Emploi		Opérationnel	nouveau	intervenant
Mission Locale		Opérationnel	nouveau	intervenant
CIO de Creil		Opérationnel	existant	intervenant
FACE	Association de partenaires professionnels	Opérationnel	existant	intervenant
AJE Oise	Association de partenaires professionnels	Opérationnel	existant	intervenant
Jade et Jad'Insert	Association du secteur social	Opérationnel	existant	intervenant
Coach and Co	Cabinet privé de coaching	Opérationnel	nouveau	Coaching des élèves
Interm'aide	Association du secteur social	Opérationnel	existant	intervenant
Réseau Coup de main	Association du secteur social	Opérationnel	existant	intervenant
Cim's	Association du secteur social	Opérationnel	existant	intervenant
Femmes sans Frontières	Association du secteur social	Opérationnel	nouveau	intervenant

C. Pilotage

La composition de l'équipe projet a été la suivante au cours de cette expérimentation :

- Mme KLEPAL, Proviseur
- Mme PAUL, chef de travaux, référente du projet
- Mme PATTE, CPE
- M.ADELAIDE (2011/2012) puis Mme HECQUET (2012/2013), COP
- M. JAWORSKI, professeur de mathématiques
- M. LACOURT et Mme ABRAN, professeurs de STMS et Biotechnologie.
- Mme CHASSIN, association FACE en tant que personne qualifiée pour la coordination avec les partenaires professionnels

La composition du comité de pilotage au sein de notre établissement :

- Mme KLEPAL, Proviseur
- Mme PAUL, chef de travaux
- Mme ABRAN, M. LACOURT et M.JAWORSKI, professeurs de l'équipe pédagogique

Le comité de pilotage a organisé en début d'année scolaire une réunion avec l'ensemble de l'équipe pédagogique afin de présenter aux différents membres le projet et l'articulation de celui-ci au cours de l'année (quelques interventions distillées tout au long de l'année pour finir par une semaine de temps fort puis place aux révisions pour l'examen). Des rencontres informelles ont eu lieu régulièrement au cours du projet en fonction des évènements annoncés. Il n'y a pas eu de programmation officielle de ces différentes rencontres.

Chaque rencontre/évènement a fait l'objet d'un compte-rendu diffusé aux intéressés.

A noter l'appui important du comité de pilotage mis en place au niveau académique, avec DAET, CARDIE, IEN-ET, chefs d'établissement concernés et équipes locales. Ces échanges ont permis des transferts d'idées et de pratiques, ainsi qu'une valorisation des initiatives menées. De même la venue de Mme LEGAY du CEREQ a contribué à cette nécessaire valorisation pour confirmer le personnel dans son investissement.

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

Cette expérimentation a permis aux enseignants de prendre conscience que la finalité de la formation n'était pas uniquement l'obtention du diplôme mais également l'insertion professionnelle.

Le mode de communication élèves-professionnels s'est déroulé sans aucun problème de discipline lors des interventions, peu d'absentéisme, cours concret de certains intervenants, « cours vivant », ce qui amène les professeurs à s'interroger sur les pratiques pédagogiques.

Des effets collatéraux sont à noter : grâce à ce projet, la filière a été mise en avant et donc plus reconnue dans notre établissement. Les entreprises et structures sollicitées pour ce projet ont vu en ces élèves de SPVL de potentiels stagiaires, voire plus ultérieurement.

Le chef de travaux a par ce type de projet pleinement conscience de sa mission pédagogique. Cela constitue un facteur de valorisation important.

B. Facteurs de réussite

La réussite d'un tel projet ne peut se faire sans la réunion d'un certain nombre de facteurs :

- Politique de projets au sein de l'établissement
- Parfaite entente de l'équipe pilote
- Adhésion de l'ensemble de l'équipe pédagogique
- Participation active des partenaires professionnels
- Temps de concertation à programmer régulièrement

C. Difficultés rencontrées

Au niveau N-1 : Cette expérimentation a été ressentie au départ comme du temps pris sur le temps d'études. Les élèves comme les enseignants ont eu un temps d'adaptation avant de réaliser que cette expérimentation ne prenait pas la place des enseignements mais au contraire venait en complément des enseignements et s'intégrait parfaitement aux progressions. Ce changement dans les pratiques d'enseignement est à intégrer et à accepter.

Les différents membres de l'équipe projet ayant d'autres missions, il a été parfois difficile de concilier les impératifs de chacun et/ou de s'y consacrer pleinement.

Au niveau N+1 : La plus grande difficulté a été et est toujours de garder le contact avec les élèves ayant quitté l'établissement. On ne peut déléguer entièrement cette mission à un organisme extérieur comme un cabinet de coaching, ce sont bien les enseignants eux-mêmes et les élèves entre eux qui sont les premiers vecteurs de communication. Les élèves n'ont pas répondu aux différentes sollicitations (mails, téléphones, réseaux sociaux, courriers).

Cette année avec la création d'un site dédié à la filière par un des professeurs de l'équipe, nous espérons que le contact va perdurer.

D. Poursuite du projet

Ce projet va se poursuivre et se développer sur d'autres filières principalement sur les axes :

- Liens avec le milieu professionnel
- Connaissance du tissu économique et associatif, repérage de niches d'emplois
- Accompagnement des élèves dans leur changement de statut

Avec cette expérimentation, il nous semble plus pertinent de commencer le travail au niveau N-2.

E. Transférabilité du dispositif

Trois axes de pérennisation et de transférabilité se sont dégagés lors des différents comités de pilotage et réflexions menées avec le soutien du CEREQ et de la DEGESCO :

- L'appropriation de la finalité du lycée professionnel par les équipes
 - Penser l'après Bac Pro et l'intégrer dans la préparation
 - Continuum de formation " N-1,N+1 ", " N-2,N+2 ", " N-3,N+3 "... ?
 - Lien avec et entre élèves et anciens élèves
 - La formation tout au long de la vie, pour les personnels, pour les anciens élèves
- Le travail avec les partenaires
 - La recherche et le développement d'un réseau de ressources
 - Les PFMP : une certaine philosophie pédagogique de l'alternance
 - L'importance du rôle du chef de travaux et sa valorisation
- Les pratiques pédagogiques
 - La relation pédagogique elle-même (type de contenu, type de communication)
 - La réalité de l'accompagnement personnalisé
 - L'utilisation des nouvelles technologies
 - La communication et la promotion d'une filière de formation

Ces différents axes sont autant de pistes de réflexion qui pourraient être proposées aux enseignants et faire l'objet, pour être de véritables leviers de changement, de la formation continue des personnels, et particulièrement de formations d'initiative locale.

Conclusion :

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du projet en termes d'insertion et de sécurisation de l'entrée dans la vie active mais l'impact sur la filière elle-même et sur les équipes est manifeste : meilleure connaissance de la filière, meilleure image, augmentation du réseau d'entreprises et d'associations partenaires. La formation SPVL et l'établissement apparaissent comme des outils de développement humain du territoire. Ils deviennent ainsi des acteurs reconnus sur les divers plans : éducatif, culturel, social, civique et économique. Un nouveau pont s'est créé entre les équipes pédagogiques et le monde professionnel, avec une réelle convergence d'objectifs en faveur du devenir des élèves du LP. Cette complémentarité renforce la co-formation recherchée en filière professionnelle, elle induit de la légitimité et de la confiance, permettant à nos élèves d'entrer eux-mêmes dans des réseaux de professionnels et de croire davantage en leur avenir.

De manière plus générale, cette expérimentation fait émerger diverses conclusions :

- L'objectif « vie active » devrait faire partie du cahier des charges des formations du LP donc des missions des PLP (enjeu important par rapport au secteur de l'apprentissage ou des formations privées).
- Dans « vie active », il faut intégrer la phase « chercher un emploi » qui est en elle-même un vrai travail demandant des compétences spécifiques. Le lycée professionnel doit participer à la transmission de ces compétences.
- Des élèves cherchent souvent le statut d'étudiant par peur de cette entrée dans la vie active qui requiert d'autres changements (autonomie, gestion personnelle, mobilité, etc.). Là encore, le lycée professionnel doit en avoir le souci même si c'est en faisant appel à des partenaires que ces questions pourront être abordées pour les élèves.
- La notion de compétence, de portfolio de compétences est à développer dans nos formations comme elles le sont de plus en plus dans le monde professionnel.
- Le travail avec les partenaires reste indispensable, il permet de multiplier et de diversifier les ressources, les points de vue et les pratiques. Il est aussi un moyen essentiel de rester en phase avec la réalité du monde économique et social.
- Les nouveaux modes de communication des jeunes générations, les réseaux sociaux en particuliers sont des vecteurs incontournables de l'intervention auprès des jeunes.

Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
 - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU EXÉCUTION FINANCIÈRE
-

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>